



Communiqué intersyndical du ministère des Armées

Réforme des retraites, tous dans la rue le 6 Juin !

Depuis le 19 janvier 2023 des millions de salariés, chômeurs, retraités et jeunes, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse, sont mobilisés pour rejeter le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation.

Le 1er mai dernier, 13ème date de mobilisation unitaire contre la réforme des retraites, avec une participation massive, fait de cette journée l'une des plus importantes de l'histoire sociale de notre pays. Elle a confirmé l'exigence de retrait de la réforme brutale et injuste des retraites portée par le gouvernement. Le report à 64 ans de l'âge de départ et l'allongement de la durée de cotisation continuent d'être majoritairement rejetés par la population.

L'exécutif a usé de tous les passages en force possibles : en plus de son refus de recevoir les organisations syndicales des mois durant, il a contraint le débat parlementaire pour finalement faire adopter sa réforme par le recours au 49-3. Malgré la censure partielle du Conseil constitutionnel, le président de la République s'est précipité pour promulguer la loi. Sa décision d'imposer sa réforme malgré l'opposition persistante d'une majorité de la population ajoute, à la crise sociale, une crise démocratique.

Les fédérations syndicales représentatives du ministère des Armées, comme l'intersyndicale Interprofessionnelle, prennent acte de la proposition de loi d'abrogation du report de deux ans de l'âge d'ouverture des droits inscrite à l'ordre du jour le 8 juin prochain à l'Assemblée nationale. Enfin, pour la première fois, la représentation nationale sera en situation de se prononcer par un vote sur la réforme des retraites.

Dans le contexte de très forte inflation que subit notre pays depuis de longs mois le pouvoir d'achat continue de se dégrader. Il est urgent et nécessaire que soient mises en œuvre des mesures significatives d'augmentation générale de la rémunération du personnel civil. Pour reconnaître l'engagement quotidien, faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et préserver le pouvoir d'achat de toutes et tous, ouvriers d'état, fonctionnaires et contractuels, les fédérations syndicales revendiquent sans délai de nouvelles mesures générales.

L'intersyndicale du ministère des Armées appelle l'ensemble du personnel des établissements du ministère et des industries à se mobiliser massivement, par la grève et les manifestations pour réaffirmer le rejet de la réforme des retraites imposée par le gouvernement, et pour une augmentation immédiate des salaires et l'ouverture de réelles négociations sur l'amélioration des carrières et des rémunérations.

Le mardi 6 juin

Maintenons la pression et continuons à démontrer notre opposition au départ à la retraite à 64 ans !